



LA MALADIE N'EST PAS UNE FRAUDE, C'EST UN DROIT !

Au 1^{er} septembre, le gouvernement fragilise encore plus nos collègues contractuels !

Alors que l'ensemble des agents publics subit déjà l'attaque frontale du passage à 90 % d'indemnisation et le maintien du jour de carence, le gouvernement ajoute une strate de "flicage" supplémentaire dès la rentrée 2026 pour les plus précaires d'entre nous.

Dès le 1^{er} septembre : Les contractuels mis sous surveillance !

Parce qu'ils dépendent du régime général, nos collègues contractuels voient leurs arrêts de travail désormais bridés par des seuils administratifs absurdes :

- Premier arrêt plafonné à 31 jours.
- Renouvellement limité à 62 jours.

Pour le SPASEEN-FO, c'est une ingérence inadmissible dans la liberté de prescription médicale. On traite les contractuels comme des suspects, au mépris de la réalité de leurs pathologies.

Le SPASEEN-FO dénonce cette médecine sous contrôle administratif !

Fonctionnaires, Contractuels : Une politique d'austérité pour tous !

Si les titulaires ne sont pas (encore) concernés par ces plafonds de durée, personne n'est épargné par la régression sociale :

- 1 jour de carence pour tout le monde (salaire zéro le premier jour).
- Indemnisation à 90 % du traitement (au lieu de 100 %) pour l'ensemble des agents.

L'objectif est clair : diviser pour mieux régner et aligner tout le monde sur les conditions les plus dégradées. Nous refusons cette harmonisation par le bas !

Stop à la culpabilisation !

Que l'on soit fonctionnaire ou contractuel, tomber malade en EPLE ou en service déconcentré ne doit pas être une source d'angoisse financière. L'absentéisme c'est aussi et très souvent le symptôme du manque d'effectifs, du gel des salaires et de la dégradation des conditions de travail. On ne soigne pas le service public en "flicant" les agents !

Le SPASEEN-FO revendique :

- ▶ L'abrogation définitive du jour de carence et du passage aux 90 % pour TOUS.
- ▶ L'abandon immédiat du plafonnement des prescriptions imposé aux contractuels au 1^{er} septembre.
- ▶ Le maintien de l'intégralité du traitement et des primes en cas d'arrêt maladie, quel que soit le statut.

L'argent existe pour nos salaires et notre santé, pas pour les cadeaux au patronat et pas pour la guerre.

**Rejoignez le SPASEEN FO,
le syndicat qui défend TOUS les agents, sans distinction de statut.
Libres, indépendants et déterminés : on ne lâche rien !**

Simulateur de baisse de rémunération en cas d'arrêt maladie :

<https://spaseenfo.fr/carrieres/impact-des-mesures-du-ministre-de-la-fonction-publique>

